



Pour publication immédiate : 26/07/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ORDONNE AUX AGENCES DE L'ÉTAT DE METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES VISANT L'INTÉGRATION DES NEW-YORKAIS SOUFFRANT D'UN HANDICAP PHYSIQUE**

***Marque le 28e anniversaire de la loi sur les Américains handicapés avec le lancement du programme « Able New York », une action multi-agence pour améliorer l'accessibilité dans tout l'État de New York***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a marqué aujourd'hui le 28e anniversaire de la loi sur les Américains handicapés (Americans with Disabilities Act) avec le lancement du programme « Able New York » (New York Apte), une initiative multi-agence qui mettra l'accent sur l'amélioration de l'accessibilité des New-Yorkais handicapés aux programmes et aux services de l'État. Sous la direction du Gouverneur Cuomo, le Département de la santé (Department of Health) pilotera la première phase de l'initiative grâce à une série de mesures visant à favoriser l'intégration des New-Yorkais souffrant d'un handicap physique.

« Nous avons fait d'énormes progrès en 28 ans depuis l'adoption de la loi sur les Américains handicapés, cependant beaucoup reste à faire pour garantir l'épanouissement des personnes de toutes aptitudes ici à New York », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Le nouveau programme « Able New York » permettra d'offrir davantage d'opportunités, de réduire les obstacles et de faire évoluer le regard sur les handicapés, poursuivant notre engagement en faveur de l'inclusion et de l'égalité pour tous. »

« Au cours des 28 dernières années, la loi sur les Américains handicapés a contribué à protéger les personnes handicapées contre la discrimination », **a déclaré la Lieutenant-Gouverneure Kathy Hochul.** « New York s'est engagé à consolider ces progrès et à renforcer les ressources et le soutien aux personnes handicapées. Le programme « Able New York » appuiera l'intégration et l'accès des New-Yorkais handicapés aux programmes et services afin de garantir des opportunités et une égalité pour tous. »

Aujourd'hui, sous la direction du Gouverneur Cuomo, et dans le cadre de l'initiative « Able New York », le Département de la santé de l'État de New York a détaillé une série de mesures agressives pour appuyer l'intégration des New-Yorkais souffrant d'un handicap physique.

## **Initiatives « Able New York » du Département de la santé**

Le Département publiera une série de documents d'orientation à l'intention des fournisseurs et d'autres entités sur les exigences actuelles et les programmes existants qui mettent l'accent sur le choix et l'intégration des personnes bénéficiant du soutien de l'agence en raison de leurs handicaps physiques. Seront inclus dans cette série :

- **Une lettre adressée aux administrateurs (Dear Administrator Letter) :** Le Département enverra une lettre aux administrateurs de tous les établissements de soins pour leur rappeler leurs obligations de fournir une assistance à tout résident souhaitant réintégrer la communauté.
- **Formuler des directives actualisées sur le Programme de satisfaction des besoins immédiats (Immediate Need Program)** Le Département formulera de nouvelles directives à l'intention des Divisions locales des Services sociaux (Local Divisions of Social Services) concernant le programme de satisfaction des besoins immédiats pour autoriser les services de soins personnels. Le Département interviendra dans les comtés qui ne se conforment pas à tous les aspects du programme.
- **Sensibiliser sur la non-prise en compte du logement dans les soins de longue durée gérés (MLTC Housing Disregard) :** Le Département sensibilisera les maisons de retraite, les foyers pour personnes âgées, les administrations locales, et les programmes de soins de longue durée gérés (Managed Long Term Care, MLTC) relativement à la non-prise en compte du logement dans les MLTC, fournissant aux résidents des maisons de retraite qui sont renvoyés dans la communauté une allocation logement supplémentaire s'ils adhèrent aux programmes MLTC.

En plus de fournir des directives sur les programmes existants, le Département établira une nouvelle exigence pour les maisons de retraite afin de souligner l'importance de sensibiliser et d'offrir une assistance en matière d'options d'intégration. Le Département étudiera les éléments suivants dans le cadre la phase 1 :

- **Exigence de certification des maisons de retraite :** Le Département exigera que les maisons de retraite inscrites à Medicaid certifient chaque année : a) qu'elles ont évalué la capacité fonctionnelle de tous les résidents ; b) ont demandé aux résidents s'ils désiraient recevoir des informations concernant la réintégration dans la communauté ; et c) ont fourni une préparation et une orientation suffisantes aux résidents pour assurer à ces derniers une sortie sûre et organisée de la structure.
- **Exiger des évaluations des services à domicile et communautaires (Home and Community-Based Services, HCBS) dans le cadre du l'examen du Certificat de nécessité (Certificate of Need, CON) :** Le Département exigera que toute nouvelle demande de nouveaux lits des maisons de retraite spécialisées ou de transfert de propriété comprenne, dans le cadre de son plan d'activités soumis avec un CON, une évaluation des services à domicile et communautaires (HCBS) dans l'aire de service, et une description de ses rapports actuels ou prévus avec ces services HCBS, et comment ses politiques d'admission garantiront que les

résidents sont placés dans le cadre le plus approprié et le moins restrictif possible.

- **Lettre relative aux droits à la sortie** : Le Département exigera que toutes les maisons de retraite communiquent aux résidents, à leurs familles et à leurs représentants, par écrit, dès leur admission leurs droits à la sortie, notamment les renseignements sur les services à domicile et communautaires et sur les programmes de transition communautaires. Le Département exigera que toutes les maisons de retraite publient officiellement toutes les informations sur les ressources et services disponibles et susceptibles de favoriser la réintégration des résidents dans la communauté. Le Département étudiera tous moyens supplémentaires pour souligner les options à la sortie et lancera le Programme Ombudsman de soins de longue durée (Long Term Care Ombudsman Program).
- **Incitation à la sortie des maisons de retraite** : Le Département encouragera les sorties des maisons de retraite en élaborant un indicateur de la qualité qui récompense les établissements qui réintègrent les résidents de longue durée dans la communauté. Les résidents ayant quitté l'établissement doivent être maintenus avec succès dans la communauté au moins 90 jours.

**Le Commissaire de la Santé, Dr Howard Zucker, a déclaré,** « Alors que nous nous réunissons en tant que New Yorkais pour reconnaître l'importance de la loi sur les Américains handicapés, le Département de la santé est fier de mettre en œuvre des politiques visant à rendre la vie à New York plus accessible aux personnes de toutes aptitudes. Le programme Able New York s'appuie sur le travail intra-agence de l'Initiative de santé à travers toutes les politiques (Health Across All Policies Initiative) et New York ami des aînés (Age Friendly New York) du Gouverneur, pour rassembler les agences pour répondre aux besoins de tous les New Yorkais et créer des communautés plus fortes ».

**Bruce Darling, Directeur Exécutif du Centre pour les droits des personnes handicapées (Center for Disability Rights, CDR),** « Le CDR travail sur des initiatives désinstitutionnelles depuis plus de 25 ans. Nous considérons la première phase de ce plan comme une avancée positive en vue de garantir le droit des New-Yorkais handicapés de vivre en liberté. Nous sommes impatients de travailler avec le Bureau du Gouverneur durant les prochaines phases, y compris le processus budgétaire de création des mécanismes de financement favorisant l'intégration communautaire grâce aux soins gérés et de s'attaquer aux améliorations salariales, une question d'une importance capitale et cruciale pour les travailleurs à domicile ».

**Lindsay Miller, Directrice exécutive de New York Association on Independent Living (NYAIL), a déclaré,** « Le réseau New York Association on Independent Living fait quotidiennement face à des obstacles presque insurmontables relativement à sa mission visant à assurer une vie autonome aux personnes handicapées, en particulier celles coincées dans les maisons de retraite à cause du manque de logements accessibles et de soutiens nécessaires. La NYAIL a hâte de collaborer avec le Gouverneur pour mettre en œuvre les importantes initiatives administratives présentées à l'occasion du 28e anniversaire de la loi sur les Américains handicapés. L'accès et

l'intégration, qui sont des droits protégés par la loi, demeurent un objectif plutôt qu'une réalité pour de nombreuses personnes handicapées. L'objectif de notre réseau ILC est de s'assurer que toutes les personnes handicapées reçoivent les services et les soutiens dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin et dans les communautés où elles vivent ».

**Brad Williams, Directeur Exécutif de NYS Independent Living Council (ILC), a déclaré,** « Nous soutenons l'initiative du Gouverneur visant à accroître les possibilités de vie autonome et à garantir le droit de chaque individu de vivre dans sa communauté ».

**Lara Kassel, Coordinatrice chez Medicaid Matters, a déclaré,** « Il existe des obstacles importants qui empêchent les gens de quitter les établissements de soins pour retourner dans leurs foyers ou leurs communautés. Lorsque tout marche bien, Medicaid peut aider les gens à vivre dans des maisons et non dans des établissements de soins. Medicaid Matters New York a hâte de travailler avec le Gouverneur Cuomo pour mettre en œuvre des politiques qui veillent au respect des droits des personnes handicapées et des personnes âgées de vivre dans le cadre le plus intégré ».

### **Programme « Able New York »**

Le programme « Able New York » s'appuie sur les progrès déjà accomplis par le Gouverneur Cuomo pour faire de New York un chef de file national en matière de droits des handicapés tels que le [Plan de mise en œuvre Olmstead \(Olmstead Implementation Plan\)](#) global de l'État, pour les personnes handicapées dans les milieux les plus défavorisés, le [Décret n° 136 \(Executive Order 136\)](#), qui crée l'Initiative Employment First de New York (New York Employment First Initiative) visant à accroître les opportunités d'emploi pour les personnes handicapées, et la création du [Centre de justice pour la protection des personnes aux besoins spéciaux \(Justice Center for the Protection of People with Special Needs\)](#), qui veille à la sécurité et au respect des droits des New Yorkais. Les initiatives annoncées aujourd'hui représentent les premiers d'une série d'efforts que l'État de New York annoncera pour garantir l'intégration et l'accessibilité à tous les New-Yorkais.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)